



Bulletin Municipal 2025



Mairie de Janville-en-Beauce
15, place du Martroi
28310 JANVILLE-EN-BEAUCE
Tél. : 02 37 90 00 53
mairie@janville-en-beauce.fr



ÉDITORIAL

Chers concitoyens

Pour cette nouvelle année, je vous souhaite de conserver la santé et qu'elle vous apporte le bonheur. Le conseil municipal, les services communaux et moi-même, nous vous fournirons les services publics et réaliserons les aménagements nécessaires à notre vie commune.

Je tiens à remercier le service administratif, le service technique, le policier municipal, la chef de projets « Petites villes de demain » et la médiathécaire pour leur travail au service de tous. Je remercie également mes collègues maires-délégués, adjoints, conseiller-délégué à la communication et les conseillers municipaux pour m'aider à gérer notre commune et de délibérer pour l'intérêt général.

Après une année politiquement chaotique, nous débutons la suivante avec beaucoup d'incertitude. Un nouveau gouvernement est constitué pour établir un budget pour notre pays et trouver une majorité à l'assemblée nationale afin de prendre les décisions qui s'imposent et nous redonner confiance. Pour notre commune je n'ai pas trop d'inquiétudes, nous avons des finances saines et des capacités de financement pour assurer le fonctionnement courant et pour investir dans des nouveaux projets. Nous nous adapterons à la situation plus sereinement que d'autres communes.

La déviation est maintenant ouverte. Il reste encore des finitions à réaliser. Au vu du trafic croissant des camions, ce projet était une nécessité. Le revêtement de la chaussée et les plaques d'égout ne résistaient pas longtemps et nous devions chaque année commander des réparations qui représentaient un budget annuel conséquent, sans parler du bruit, des vibrations et de la sécurité dans le centre-ville. Mais nos commerçants sont inquiets car le flux de voitures en transit permettait d'augmenter le nombre de clients, ce qui leur assurait un chiffre d'affaire supplémentaire indispensable à la viabilité de leurs commerces. Pour atténuer cette fuite des clients de passage, nous avons commandé des panneaux qui seront installés sur la déviation pour inciter les voitures à faire un détour dans les commerces de Janville.

La construction des logements pour la brigade motorisée a enfin débuté après beaucoup de péripéties, entre l'inflation du coût des travaux et les difficultés administratives. J'espère que le nouveau gouvernement prendra des mesures pour alléger ces règles administratives bien trop nombreuses et compliquées qui retardent tous les projets publics comme privés. J'ai d'ailleurs pu en discuter avec le premier ministre qui m'a assuré qu'il était conscient des difficultés.

L'aménagement le long de la voie SNCF en direction de Toury a commencé. Les buissons qui avaient poussés depuis plusieurs années ont été broyés. L'entreprise va réaliser les travaux en ce début d'année malgré la lenteur des décisions de la SNCF.

La piste cyclable entre Le Puiset et Janville a été recrée en calcaire par le département autour du rond-point mais nous devons réaliser un revêtement pour qu'elle soit plus praticable par nos cyclistes.

Nous avons promis aux habitants de Le Puiset que nous rénovions la salle des fêtes. C'est maintenant chose faite, du mur au plafond, avec de jolies couleurs.

Nous avons continué le remplacement des éclairages publics énergivores par des lampes à LED plus économes, qui nous a permis de diminuer les dépenses d'énergie et de remplacer des ampoules bientôt plus fabriquées. Mais nous ne sommes pas au bout de nos peines et nous devons continuer durant plusieurs années.

Cette année sera l'année de réflexion pour les projets d'aménagement à l'horizon 2030. La déviation étant maintenant bien réelle. Nous devons imaginer ce que deviendra les entrées de Janville, la place du Martroi, les commerces, l'hôtel-Dieu, l'espace derrière l'église. Le département nous propose de réaliser une étude pour cela.

Je souhaite que nous réfléchissions à l'engagement des citoyens dans notre commune, comment mieux vous associer à nos choix, comment susciter plus de synergies entre vous, comment embarquer les jeunes dans la sphère publique et la conscience citoyenne. Nous allons rencontrer l'agence nationale de cohésion des territoires qui souhaite nous aider pour travailler sur cet engagement.

Le climat change et nous vivons des événements pluvieux intenses. De rares lieux de notre communes sont sensibles aux fortes intempéries mais il nous faut les éliminer. Pour cela, nous devons réaliser des travaux sur la rue du grand Boël au niveau du silo AXERIAL pour éviter les inondations avant que le revêtement soit refait par le département. Nous étudierons l'aménagement à réaliser au croisement des rues Auguste Liquois et Hélène Boucher pour empêcher le débordement des eaux pluviales dans les sous-sols.

Nous devons aussi penser à rénover les logements de la commune. Nous avons commandé une étude pour isoler les logements en façade de l'école maternelle.

Nous devons également participer à la lutte contre le changement climatique, permettre le remplacement des éoliennes, permettre l'implantation de nouvelles éoliennes sur Allaines, étudier une centrale photovoltaïque qui nous permettrait de produire notre électricité pour la commune et peut-être pour nos habitants à un prix moindre et garanti sur 20 ans. Nous devons également penser à la production de notre gaz sinon nous devons le remplacer.

Nous allons débuter la construction du bâtiment pour le groupe La Poste sur la zone du bois du Loup à côté du Groupama pour le tri du courrier des anciens cantons de Janville et Orgères. Ce projet permettra de conserver une vingtaine d'emplois sur notre commune et les services de la Poste.

Plusieurs de nos commerçants font le choix de prendre leur retraite bien méritée. Certains ont déjà trouvé des repreneurs, d'autres ont plus de mal. Nous les aidons pour transmettre ou pour retrouver un commerce de remplacement. Je suis plutôt optimiste. L'énergie déployée devrait porter ses fruits. La chef de projet « Petites villes de demain » œuvre pour dynamiser le commerce de centre-ville. Une union commerciale est en cours de création.

Comme vous le voyez, 2025 va être encore riche en projets et riche en réflexions pour le futur de Janville en Beauce. Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année.

Construisons ensemble le Janville-en-Beauce de demain.



Allaines-Mervilliers

Janville

Le Puiset

Le petit Janvillois

Edition Novembre 2024

Le Petit Janvillois : depuis maintenant 10 ans, ce mensuel incontournable est tiré à 1000 exemplaires et distribué dans les commerces.

Vous pouvez le recevoir en version PDF, par courriel, en nous envoyant vos coordonnées à : lepetitjanvillois@gmail.com



Le site internet de la Ville : www.janville-en-beauce.fr, mis en ligne depuis fin 2021 et consulté par plus de 2500 personnes chaque mois.



La page Facebook « PM Janville » de la Police municipale, suivie par plus de 530 personnes



La page Facebook : « Commune de Janville en Beauce », suivie par plus de 1200 personnes



Dernier venu pour agrandir la famille des outils de communication : l'implantation de 2 panneaux aux entrées principales de notre commune :

Avec la mise en service de la déviation, ces panneaux font la promotion de nos commerçants et artisans. En achetant à Janville-en-Beauce, faisons vivre notre village !

En lien avec le projet « petites villes de demain », une union commerciale verra le jour en 2025.

L'application « PanneauPocket », 1^{ère} application mobile d'information des collectivités en France : par son intermédiaire, vous êtes plus de 2100 à suivre notre commune



Forum des associations

Les associations du Janvillois avaient rendez-vous le dimanche 1^{er} septembre, pour la première fois à l'espace Thierry-La-Fronde de Janville-en-Beauce, où se tenait le forum de rentrée organisé par la Communauté de communes Cœur-de-Beauce. Ainsi, 34 structures associatives étaient représentées. Le public s'est déplacé en nombre pour les rencontrer.

Les sports collectifs ou individuels ont profité de l'engouement du public pour les Jeux olympiques, qui ont eu des effets très positifs sur les adhésions. Les « Olympiades » organisées par la commune en juin dernier avaient déjà permis de découvrir les pratiques sportives locales.

Les moins sportifs n'ont pas été oubliés : ils ont pu participer à des jeux de société et prendre des renseignements sur les activités de scoutisme, secourisme, musique, peinture... et même sur l'observation du ciel !



La chasse aux œufs

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES 2024
 Organisée par le Conseil Municipal des Jeunes de JANVILLE-EN-BEAUCE
 Rendez-vous à la Maison de retraite Janville
SAMEDI 30 MARS à 16 H
 Ouvert aux enfants de 2 à 10 ans - GRATUIT

Grand succès pour la chasse aux œufs 2024 organisée par le Conseil municipal des Jeunes et les élus du Conseil municipal de Janville-en-Beauce, avec la participation de 66 enfants âgés de 2 à 10 ans qui, dans le parc de l'EHPAD de Janville, ont été accueillis par les résidents pour retrouver les œufs et figurines de Pâques qui s'y dissimulaient. Bravo et merci à tous !



Les olympiades

En cette année olympique, le conseil municipal de Janville-en-Beauce a organisé le dimanche 23 juin une journée sportive, avec la coopération d'une quinzaine d'associations sportives et culturelles janvilloises, qui ont répondu « présentes » afin de proposer des initiations visant à mieux faire connaître leur activité et inciter à de futures inscriptions pour septembre 2024.

Tout a commencé par un défilé dans le centre-ville, avec toutes les associations qui avaient chacune confectionné une pancarte personnalisée, tenant lieu de bannière, le tout suivi d'une séance d'échauffement sur le stade, au son de Soprano et de sa chanson « Le coach ».

Ce fut un réel succès ! En effet, plus de 350 visiteurs dont 150 pass-sport ont été tamponnés en participant dans les (ou aux) stands suivants : basket,



JOURNÉE OLYMPIQUE

DIMANCHE 23 JUIN
 de 10h à 17h
 à Janville-en-Beauce
 Rendez-vous au stade avenue Justin Clichy

Gratuit
et ouvert à tous
(de 2 à 99 ans)

Structures gonflables
et nombreux jeux en bois

Venez découvrir et vous initier à différents sports avec les associations sportives locales.

10H : Cérémonie d'ouverture.
10H30 à 16h : Initiation à tous les sports.
17H : Remise des récompenses pour tous les participants et clôture de la journée.

Flash Mob
par City Jane country
à 11H30 et 15H
QRCode ci-joint



Restauration - Buvette
Food Truck Pizza/Burger
ou prévoyez votre picnic

N'hésitez pas à venir à vélo !

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés



badminton, gymnastique rythmique, taekwondo au gymnase « Michel-Denise » et twirling bâton, country, gymnastique artistique, baby-gym, tennis, football, parcours d'athlétisme par la GV et pétanque à l'espace « Thierry-La-Fronde », salle « Jeanne-d'Arc » et au stade « Gaston-Jeannot ».

En plus des sports, deux structures gonflables avaient été mises en place à côté du gymnase, pour accueillir les enfants de 2 à 10 ans. L'association Osons l'Art maquillait le visage des jeunes enfants, et divers jeux de société en bois XXL fabriqués par un employé communal de Janville-en-Beauce ont permis aux familles de jouer ensemble.

Un grand MERCI aux employés communaux pour avoir nettoyé tous les sites, le terrain de tennis, et assuré la tonte des terrains ; à la douzaine de conseillers qui ont passé la journée à aider, encadrer et diriger le public, et aux membres du Comité des fêtes qui ont proposé une buvette très appréciée.

Il y avait également la possibilité de se restaurer grâce à la présence de deux foodtrucks et des barnums de coin-repas.

Un grand MERCI à toutes et à tous !!! Pour une première édition, ce fut un réel succès et une belle réussite grâce à vous !!!



| Une nouvelle équipe de direction au Collège Notre Dame de Janville

Le collège Notre Dame connaît un renouveau avec l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction. Mme Céline Maguet prend la tête du second degré en tant que cheffe d'établissement, tandis que Mme Sarah Choubrac est nommée cheffe d'établissement du premier degré. M. Rémy Lambret devient le nouveau responsable de la vie scolaire.

Ces nouveaux responsables ont la volonté de poursuivre le travail engagé au sein de l'établissement et de réserver un accueil chaleureux aux élèves. Leur objectif est de les accompagner dans leur parcours scolaire en respectant le rythme de chacun, de stimuler le développement de leurs talents et de préparer leur orientation future. L'équipe s'attache à encourager la curiosité, la solidarité et le respect mutuel, tout en cultivant un climat de bienveillance propice à la vie collective.

L'ensemble de l'équipe éducative est pleinement mobilisé pour soutenir les élèves et contribuer à leur épanouissement.



| Gendarmerie



L'adjudant-chef GRUCHALA Alexandre a pris ses fonctions le 01 septembre 2024 à la tête de la brigade de gendarmerie de Janville.

Commençant sa carrière en 2003 en tant que gendarme adjoint volontaire à l'école militaire de Paris (75), il intègre en 2008 l'école de gendarmerie de Châtellerault (86) puis est affecté à l'escadron de gendarmerie mobile de Melun (77). En 2015, il passe en gendarmerie départementale et fait neuf

ans à la brigade d'Artenay (45).

Âgé de 40 ans, il prend le commandement de la brigade de Janville qui compte dix militaires.

| Nouveaux médecins

2024 a vu l'arrivée d'un second médecin généraliste ainsi qu'une sage-femme



| Mercerie

Je débute cette année 2025 avec pleins de rêves, d'idées et de projets. Angéline m'a confié sa mercerie, le projet d'une vie. Elle a fait de mon rêve une réalité, pouvoir vivre de mes passions pour la couture et le tricot.

Au sein de cette mercerie, vous pourrez retrouver de la laine, des tissus, des articles de mercerie, des machines à coudre Elna, du canevas, de la broderie, des doudous... mais aussi de la retouche, des encadrements, des ateliers créatifs et du dépôt de pressing. Cette mercerie restera un lieu de bonne humeur, de créativité et de partage.

Je vous attends fin janvier, pour débiter les premiers ateliers couture. Le programme des ateliers sera bientôt disponible à la mercerie et sur Facebook. Pensez à réserver, les places seront limitées à 4 personnes par atelier.



A très bientôt
Solen, votre nouvelle mercièr

Ouvert
du mardi au vendredi : 9h / 12h30 - 14h / 18h30
Samedi : 9h / 12h30 - 14h-17h

L'année 2024 à la médiathèque de Janville-en-Beauce

En 2024, le nombre d'abonnés a continué de croître, pour atteindre 493 inscrits. Pendant cette année qui vient de s'achever, la Médiathèque a ainsi accueilli plus de 4600 visiteurs, adultes et enfants, qui sont venus consulter et/ou emprunter des livres et documents, et se servir des ordinateurs ou de la console (Play Station 5).

Côté animations...



Tout au long de l'année 2024, la Médiathèque a proposé de nombreux ateliers créatifs pour les enfants, et des animations pour tous les âges. Coloriage participatif des Jeux Olympiques, animations pour le Centre de loisirs (lecture pour les petits et création d'histoires en groupe avec les plus grands), jeu de piste de la Chandeleur, atelier « koi no bori » (manche à air en forme de poisson japonais), atelier autocollants de Pâques, biblio-bingo, concours de photographies sur le thème « Au ras du sol » (catégorie enfants et catégorie adultes), ateliers d'Halloween « ma maison hantée », animation-jeu des Loups-garous de Thiercelieux, atelier mangeoires pour oiseaux, ateliers de Noël (coloriage participatif, « j'habille le Père Noël », pop-up de Noël).



Dans le cadre du Prix du Manuscrit Première Plume de la Beauce et du Dunois, trois ateliers d'écriture animés par l'auteur Roger Judenne ont été proposés aux enfants de 7 à 12 ans. Les enfants participants ont pu se renseigner sur le processus de création, avant de créer chacun leur histoire, leur permettant, pour ceux qui le souhaitent, de participer au concours d'écriture du prix du Manuscrit de la Beauce et du Dunois. La Médiathèque s'est jointe à la librairie de Janville « Une page à écrire » et à l'association « Tu connais la nouvelle ? » pour un beau projet commun sur le thème de l'Argentine. Ce projet, à la Médiathèque, s'est illustré par une exposition sur l'Argentine rurale, le prêt d'une bibliothèque éphémère par l'association, afin de faire découvrir des auteurs argentins, et un atelier d'écriture d'invention graphique (initiation à la bande dessinée) animé par l'auteur dessinateur argentin Juan Saenz Valiente. La Médiathèque a également accueilli une initiation au Tango, avec une démonstration par les élèves de studio M, prévue initialement à l'espace Thierry-la-Fronde.

De nombreux projets avec les écoles de Janville ont été menés durant l'année scolaire : semaine de la presse (présentation sur les informations, les fake-news, les sources d'informations ; et comment s'informer ; préparation d'une interview ; découverte de la presse en ligne), travaux manuels sur le thème des Jeux Olympiques, Olympiades des écoles (activités manuelles sur le thème du sport, pour compléter la semaine sportive organisée par la mairie), visio-conférence dans le cadre de la sélection Ecolire, avec l'auteure Elise Fontenaille. Des animations à thème autour des livres ont été assurées par Martine et Annick, pour l'école maternelle Le Petit Prince, de Janville. Par ailleurs, la Médiathèque accueille de nouveau le Relais Petite Enfance de Janville, lors de rendez-vous réguliers pour des lectures de livres aux tout-petits.

Deux ateliers numériques ont été animés par madame Mondain, conseillère numérique du département d'Eure-et-Loir, pour les enfants (« ces drôles de petits robots ») et pour l'association LISA (ADMR).

La Médiathèque a pu également proposer :

- Quelques spectacles grâce au soutien de la Médiathèque Départementale d'Eure-et-Loir.
- L'Heure du poème au mois de Mars
- Et le spectacle intergénérationnel « C'était mieux avant ... !? », de la compagnie Graines d'Orties, à la mi-septembre.
- Quelques conférences : l'une, en deux parties, animée par Clément Winkler, sur le 50^e anniversaire de la mort de Georges Pompidou ; et l'autre intitulée « Sous la route », présentée par M. Lecroere, archéologue au Service d'archéologie préventive du département d'Eure-et-Loir, responsable des opérations de fouilles locales.



Côté expositions...

La première exposition de l'année avait pour thème l'Argentine rurale. Composée de nombreux panneaux informatifs, de peintures à l'aquarelle, et d'objets divers, elle a comptabilisé un nombre total de 141 visiteurs, sans compter sa fréquentation par les écoles primaires et le collège de Janville.



L'exposition de peintures « Visages », de l'artiste Tidjani Benlarbi, lui a fait suite, et a accueilli 39 visiteurs.

Cet été, les 80 ans de la Libération de Janville ont donné lieu à une exposition à la Médiathèque, qui a permis de découvrir et retracer l'été de 1944, avec des panneaux explicatifs, des uniformes d'époque, armes à feu, et autres objets. Elle a comptabilisé 75 visiteurs.

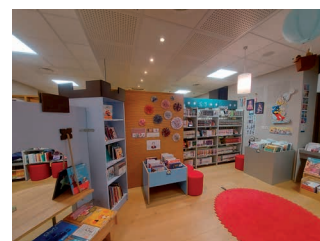


La dernière exposition de l'année, « Duchesne marines et autres fantaisies aquatiques », composée d'aquarelles et de dessins, a accueilli 62 visiteurs jusqu'à la mi-novembre, et se poursuivra jusqu'au 18 janvier 2025.



Nouveautés à la Médiathèque ...

La Médiathèque s'est offert une beauté en 2024, avec de nombreuses décorations et de nouveaux éléments de mobilier. De nouveaux bacs ont fait leur apparition dans le secteur jeunesse (deux bacs sur roulettes pour les tout-petits, un bac de bandes dessinées), ainsi qu'une table de présentation pour les nouveautés en bandes dessinées du secteur adulte. Deux anciens ordinateurs ont aussi été remplacés par deux pc gaming.



Depuis septembre 2024, Enzo Damloup a rejoint l'équipe de la Médiathèque, en tant que bénévole, pour la durée de sa formation ABF*, ceci dans le but de devenir bibliothécaire. L'équipe de la Médiathèque se compose désormais de votre bibliothécaire et des trois bénévoles (Brigitte, Christiane et Enzo) qui prennent plaisir à vous accueillir pendant les horaires d'ouverture.

*ABF : Association des Bibliothécaires de France

Médiathèque de JANVILLE-EN-BEAUCE
02.37.90.16.35
16 rue du Cheval Bardé - 28310 JANVILLE-EN-BEAUCE

Heures d'ouverture au public :
Mardi de 16 h 00 à 18 h
Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
Judi de 16 h 00 à 18 h
Vendredi de 16 h 00 à 18 h
Samedi de 09 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

MÉDIATHÈQUE
L'ÉTUDE

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Merci de nous aider à améliorer le service de la médiathèque de Janville en répondant à quelques questions pour nous permettre de répondre ensuite à vos attentes.

Quelques minutes suffisent, nous vous remercions d'avance.

19 mars : jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

C'est désormais une tradition, le 19 mars marque l'anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, mais aussi de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.



8 mai

commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale et hommage à ses combattants

C'est le jour où les forces alliées ont officiellement annoncé la capitulation de l'Allemagne nazie en 1945, mettant ainsi fin à six années de conflit dévastateur en Europe. Jour de recueillement et d'émotion, il ravive le souvenir indispensable des sacrifices consentis pour défendre la démocratie et notre liberté.

À Jarville



À Allaines-Mervilliers



Le Puiset

18 juin

Le 18 juin 1940, alors que la France est envahie par l'Allemagne nazie, un microphone grésille à Londres, dans un studio de la BBC. Un général français encore inconnu du plus grand nombre, Charles de Gaulle, s'adresse à ses compatriotes pour la première fois, et leur redonne espoir.



| Cérémonies du 14 juillet Fête Nationale

Passage en revue de nos sapeurs-"pompiers"



Remise de grades et diplômes



Prix Nabor et Jules Violette remis à Mme AMIET



Remise des dictionnaires aux futurs collégiens entrant en 6^e



Lauréats du concours des maisons fleuries



| Cérémonies du 11-Novembre

Allaines-Mervilliers

Janville



Le Puiset



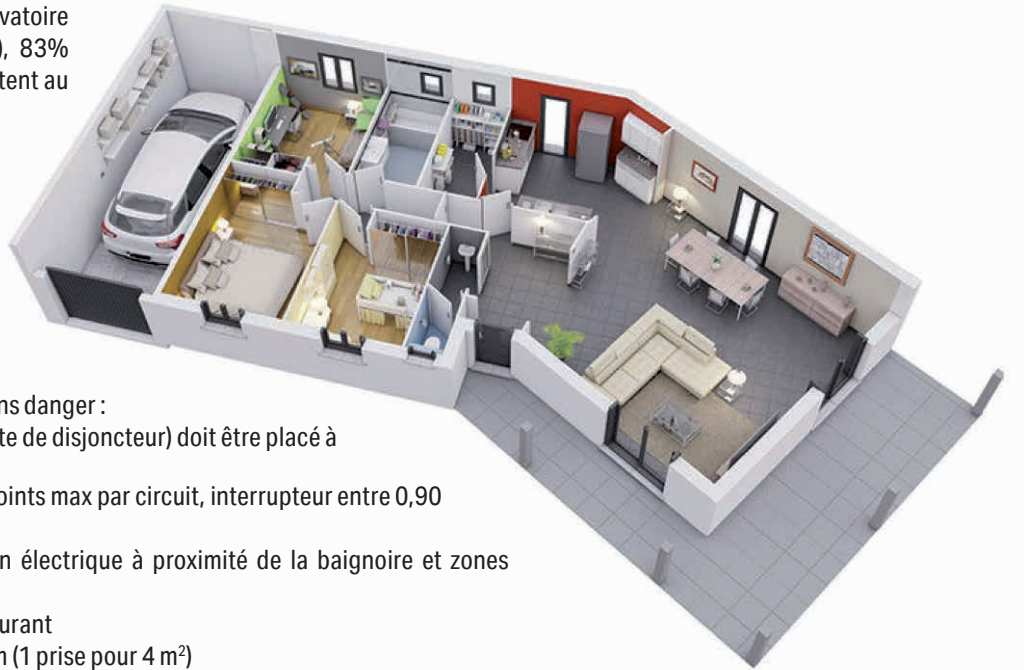
| Une installation électrique conforme

Selon le baromètre 2024 de l'Observatoire national de la sécurité électrique (ONSE), 83% des installations de plus de 15 ans comportent au moins une anomalie électrique.

Les prises, huisseries métalliques, éclairages, canalisations... doivent être raccordés à la terre afin de protéger les utilisateurs contre les chocs électriques. Les prises jusqu'à 20A doivent être à 5 cm du sol au minimum (12 cm pour les prises de plus de 20A). Il faut 1 prise au minimum pour les pièces de plus de 4 m².

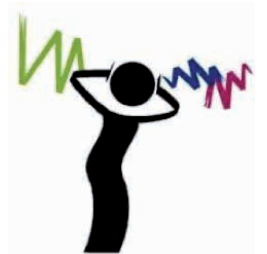
Normes en vigueur pour une installation sans danger :

- le tableau électrique (compteur et manette de disjoncteur) doit être placé à 1,80 m maximum du sol
- pour l'éclairage : 2 circuits minimum, 8 points max par circuit, interrupteur entre 0,90 et 1,30 m du sol
- dans la salle de bains, pas d'installation électrique à proximité de la baignoire et zones d'éclaboussures
- dans la chambre: au moins 3 prises de courant
- dans le salon : au moins 5 prises minimum (1 prise pour 4 m²)
- dans la cuisine : 1 prise électrique à 1,80 m minimum, 6 prises mini dont 4 au-dessus du plan de travail, 1 prise et 1 circuit propre pour les plaques de cuisson et chaque appareil électroménager



| Quand les bêtes sèment le trouble dans le voisinage

Il n'est pas toujours évident de vivre à proximité de nos amis à plumes ou à poils : bruits, odeurs, dégradations... le point sur les responsabilités du propriétaire et les recours juridiques possibles :



Trop de bruit :



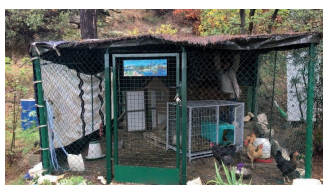
Le niveau sonore, comme les aboiements d'un chien, ne doit pas dépasser 5 décibels en journée et 3 décibels la nuit. Selon le Code de la santé publique, la nuisance s'évalue selon la durée, la répétition et l'intensité du bruit

Divagation animale :

Pour éviter que l'animal arrache le gazon du voisin, il doit rester sous la surveillance de son propriétaire qui ne doit pas le laisser divaguer



Les mauvaises odeurs :



Un poulailler mal entretenu, des déjections ou des animaux non soignés peuvent générer des odeurs insupportables pour le voisinage. Le propriétaire a un devoir d'entretien.

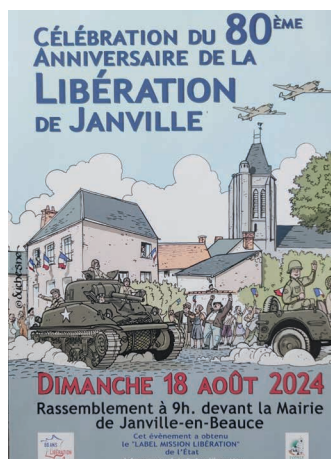
Le cocorico protégé :



Devenu patrimoine sensoriel des campagnes depuis janvier 2021, le chant du coq n'est pas réprimandé si votre habitation se situe en zone rurale. En revanche, attention si vous habitez en ville.

Ce que dit la loi...

- Le règlement à l'amiable est à privilégier.
- En cas d'échec, un recours devant le juge est envisageable.
- Les sanctions civiles imposent au propriétaire de faire cesser les nuisances et de verser des dommages et intérêts.
- Les sanctions pénales prévoient des amendes qui peuvent aller jusqu'à 450 € selon la gravité du trouble de voisinage.



Afin de commémorer la libération de la commune le 18 août 1944, une journée de festivités a été organisée dimanche 18 août 2024.

Dès 9h30, Agnès Bonjean, secrétaire générale de la préfecture, la directrice de l'office national des anciens combattants, les élus locaux et ceux de nombreuses communes voisines

se sont rassemblés place du Martroi avant d'assister à une messe en l'Eglise St Etienne.

Puis, en cortège derrière l'Harmonie d'Angerville, les drapeaux des anciens combattants, les pompiers, tous sont allés déposer des gerbes au cimetière puis au mémorial du 18 juin avant de revenir place du Martroi devant la mairie.

Le cortège était accompagné par une dizaine de véhicules d'époque (Jeeps, ambulance, motos, dépanneuse de char) ainsi que d'une vingtaine de militaires en tenue des années 40.

Les personnalités présentes :

- Mme Agnès BONJEA N. Secrétaire Générale de la Préfecture
- Mme Anne ROTHENBÜHLER, Directrice Départementale de l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de guerre (ONaCVG)
- l'Adjudant William TEIKIEHUPOKO, Gendarmerie de JANVILLE
- le Colonel Gabriel LHOTE, Gendarmerie départementale de LUCÉ
- le Capitaine Jean-Michel BESNARD, officier du territoire du Cœur de Beauce (SDIS 28)
- Monsieur Jean DROGOU et ses 2 fils (14 ans à l'époque) dont le père était membre du réseau de la résistance Narval et qui a lui-même été actif en tant qu'agent de liaison a apporté un émouvant témoignage sur les faits de la résistance
- M. Jean-Louis BAUDRON, maire honoraire
- M. Francis BESNARD, maire de FRESNAY-l'ÉVÊQUE
- M. Alain DUPUIS, maire de OINVILLE-SAINT-LIPHARD
- M. Daniel LEHÉRISSÉ, Maire de POINVILLE
- M. Stéphane MAGUET, Maire de Janville-en-Beauce
- M. Clément WINGLER, Maire délégué de Le Puiset
- M. Jean-Michel GOUACHE, Maire délégué d'Allaines-Mervilliers

Un apéritif a été offert par la municipalité à la population, puis « un repas de la Libération » a regroupé une centaine de convives sous un barnum installé sur la place.



Témoignage de l'arrivée des américains à Le Puiset par M. Laureau

« Mercredi 16 août 1944 :

À 14 h 30 (heure allemande), comme nous finissons de déjeuner, une auto blindée portant l'étoile blanche américaine, encadrée de deux petites automobiles "tout terrain" s'arrêta quelques minutes au Puiset à l'angle de la route de Trancrainville et de la rue de la motte. Les Américains casqués et noirs de poussière étaient guidés par un gars de la Résistance monté dans l'auto blindée. Pendant leur court arrêt, cinq minutes au plus, les soldats se mirent en liaison par radio avec un avion-patrouilleur. Reconnus par quelques personnes qui se trouvaient là, ils furent bientôt entourés par un grand nombre d'habitants du village et une multitude d'enfants. La ménagère de la maison devant laquelle cette patrouille s'était arrêtée, cueillit en toute hâte quelques fleurs et les offrit à nos premiers libérateurs. La joie se lisait sur tous les visages, un seul sentiment aimait ces braves gens : la joie de se sentir libéré d'un joug devenu insupportable.

Après le départ des autos silencieuses, tout le village fut dehors et longuement jusqu'au soir, de voisin en voisin, au milieu d'une fièvre montante, les conversations allèrent bon train.

L'électricité étant coupée depuis plusieurs jours, aucune nouvelle ne pouvait être obtenue par la radio, aussi les bobards se propageaient. Ils avaient une ampleur et une rapidité facile à imaginer.

Au cours de la nuit très calme, contrastant avec celle qui l'a précédée, nous avons entendu quelques automobiles s'arrêter et repartir. Quelques voix dans la nuit disaient "ce sont les Américains, ils sont arrêtés, ils vont à Janville".

Judi 17 août 1944 :

Dans la matinée, nous allons à Janville avec les quatre enfants. Le ciel est tranquille. Toute la population du chef-lieu de canton est dehors, elle attend l'arrivée, non plus de quelques autos de reconnaissance, mais d'une troupe officielle. On remarque beaucoup de jeunes gens agités dont quelques-uns portent déjà des insignes tricolores.

En rentrant au Puiset vers 13 heures (heure allemande), on voit arriver une motocyclette (side-car) avec deux Allemands casqués. Les flâneurs se dispersent aussitôt et rentrent chez eux. La moto s'engage sur la route d'Allaines, va jusqu'au cimetière du Puiset et revient vers Janville. Après cette incursion, le calme revient. On attend toujours l'arrivée des Américains en nombre, mais rien ne les annonce. Dans l'après-midi, la Résistance promène dans un camion 12 prisonniers allemands capturés à Toury. Elle les emmène à Allaines puis les ramène à Janville.

Vendredi 18 août 1944 :

Dans la nuit vers 3 h du matin (heure allemande), on entend des coups de fusil, puis des crépitements de mitrailleuses, puis des coups de canon. En même temps on perçoit de plus en plus nettement le bruit d'un grand convoi qui s'approche. Aussitôt, malgré l'obscurité totale, nous devinons que c'est un convoi allemand harcelé par la Résistance et peut-être un détachement américain. Le convoi se dirige sur nous venant par la route d'Allaines. Il traîne avec lui, dans un bruit infernal de ferrailles, d'énormes tanks que l'on devine avec difficultés. Le convoi s'arrête au Puiset, on entend des voix furieuses, des coups de fusil crépitements.

L'heure s'avance, il est maintenant cinq heures, on se demande si les Allemands ne vont pas rester au Puiset et se livrer à une farouche répression contre l'agression de la Résistance. Des habitants, persuadés que c'est l'arrivée des Américains, sortent de leurs maisons. L'un d'eux met la main sur l'épaule d'un officier et lui demande "Américains ?" Il est accueilli par des exclamations furieuses et mis en demeure sous la menace d'un revolver de ne pas s'éloigner. À la faveur de l'obscurité et du désordre, il disparaît enfin.

Vers 5 h 30, au petit jour, le convoi s'ébranle vers Janville. Là encore, les habitants étaient persuadés qu'il s'agissait de l'arrivée des Américains. Ils allument leur lumière, sortent de leurs maisons, poussent des acclamations, les Allemands tirent sur eux. Une institutrice est gravement blessée. Le convoi gagne péniblement Toury ou il restera la journée. Il apprend que la veille la Résistance avait fait douze prisonniers. Ils exigent la restitution des prisonniers et menacent d'incendier la ville si on ne leur rend pas. Les habitants de Toury ont l'ordre de rester chez eux.

Dans la matinée, les gendarmes de Janville se dirigent vers Le Puiset. Là ils s'engagent sur la route d'Allaines, mais s'arrêtent au cimetière, ils reviennent, pour prendre la route de Trancrainville ; là ils s'arrêtent à nouveau à côté du puit communal. Au même instant, un avion de modèle ancien portant comme indication FFI, survole longuement à très basse altitude la route d'Allaines, la route de Trancrainville, la route d'Allaines à Voves et les terres comprises à l'intérieur de ce triangle. Au moment où il survole la route de Trancrainville, à l'endroit où les gendarmes sont arrêtés, ceux-ci remettent leur moto en marche et se dirigent vers Voves (via Trancrainville). J'observe cela du promontoire de notre propriété appelé le donjon d'où l'on a une très belle vue sur la plaine de Beauce.

Quelques moments après, une automobile marquée d'une grande croix de Lorraine et d'un drapeau français peint sur la portière, passe au Puiset, venant de Trancrainville se dirigeant vers Janville, quelques instants après, la même auto traverse de nouveau Le Puiset en sens contraire, mais suivie de cinq ou six autos portant les mêmes signes caractéristiques. Ces autos sont montées par des jeunes gens de la résistance qui déploient des drapeaux français.

Vers 13 h, nous allons déjeuner chez Maître Delarambure, avocat à la cour d'appel de Paris. Pendant le déjeuner, nous entendons des passages d'avions bombardiers qui se dirigent en très grand nombre vers le nord-est. Jamais nous n'avons assisté à un passage aussi formidable. L'après-midi s'écoule tranquillement jusque vers 17 h. Monsieur le curé du Puiset qui assistait au déjeuner tenait du chef de la Résistance à Janville que les Américains arriveraient dans la soirée. Effectivement, monté au donjon pour me rendre compte s'il ne se passait rien d'anormal, je constate que les gendarmes reviennent sur leur moto. Je m'imagine qu'ils précèdent les Américains.

Quelques minutes après voici une petite auto silencieuse qui arrive, elle est suivie d'une autre, puis d'une troisième, puis voici des autres blindées. Dans le pays, c'est la fête et l'enthousiasme. Voici qu'ils arrivent d'Allaines au milieu des applaudissements et des drapeaux déployés. Ces soldats ont un air sérieux et cultivés, beaucoup portent des lunettes. Ils sont de bonne éducation, ce ne sont pas les sauvages du Far West que la presse allemande nous décrivait avec insistance.

Ils arrivent à Janville, quelques-uns reviennent. Des autos se rangent à l'écart de la route derrière nos bois. Ils se mettent en liaison par radio, on évite de les déranger.

Les Allemands sont-ils encore à Toury ? On dit que oui, on dit même qu'ils reviennent de Toury sur Janville. Va-t-on assister à un combat ? On apprend des nouvelles meilleures : une colonne allemande revient d'Outarville vers Toury, la colonne qui se trouvait dans la matinée à Toury serait partie. On respire un peu, mais on appréhende encore la nuit. N'y a-t-il pas encore des Allemands à Orgères ? Un cycliste venu de Châteaudun déclare qu'il n'a vu aucun allemand sur sa route, que des américains. Donc il y a de grandes chances pour que la colonne d'Orgères s'enfuit vers Santilly ou Artenay ou bien reste prisonnière. Deux cyclistes arrivent de Paris. Ils n'ont été inquiétés nulle part. Ils n'ont vu d'Américains pour la première fois qu'ici. Dans les villages qu'ils ont traversés, on a eu la visite d'une patrouille comme celle qui est passée ici le 16. À Paris, il n'y a plus d'électricité, de gaz, de métro, de journaux. On fait la queue pour le pain.

La soirée est calme, la nuit aussi. À signaler seulement de nombreux passages d'avions.

Samedi 19 août 1944 :

Dans la matinée de ce samedi, le calme règne. Quelques petites autos américaines circulent dans les deux sens. Nous allons à Janville avec les enfants en toute tranquillité.

Dans l'après-midi vers 15 h (heure allemande) plusieurs automobiles arrivent par la route d'Allaines. Quelques-unes s'arrêtent au Puiset. Un soldat parlant un peu français annonce le passage d'un grand nombre de camions. Cette fois on sent que c'est le gros de la troupe qui passe. Voici une petite auto silencieuse qui arrive, elle est suivie d'une autre, puis d'une troisième, puis voici d'autres blindés. Dans le pays, c'est la fête et l'enthousiasme, les gens viennent à pied à travers les champs. Les camions après avoir déposé vers Janville leurs passagers reviennent à vide. Les drapeaux sortent partout, chacun a préparé avec amour drapeaux français et américains, on voit aussi quelques drapeaux anglais (mais pas un seul drapeau russe). Les enfants brandissent de petits drapeaux sur le passage des troupes.

Les cloches se mettent à sonner. Sur les clochers de Janville et du Puiset flottent les couleurs nationales. Les maisons sont maintenant pavoisées partout, on cherche en vain une maison sans drapeau. Les Américains campent dans les petits bois qui nous entourent. Ils sont admirablement discrets. Ils refusent de loger chez l'habitant et passeront en plein air une nuit troublée par un orage violent. Ils demandent seulement des œufs dans les fermes.

Nous échangeons quelques mots en anglais, ceux qui parlent français sont très rares. Dans la soirée, après les hommes arrivent les services de la croix rouge et l'intendance. Tout cela semble fort bien organisé. L'impression dominante est la rapidité et l'aisance des mouvements.

À la tombée du jour, les Américains tirent quelques coups de canon dans la direction de l'est. La nuit que l'on croyait passer paisiblement est troublée par un orage d'une rare violence accompagné d'une pluie diluvienne.

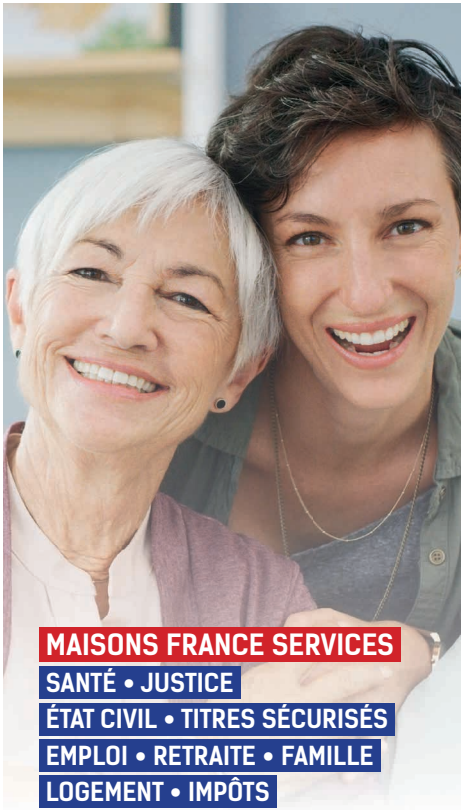
Dimanche 20 août 1944 :

La fête continue. À la messe du Puiset, assiste une trentaine de soldats. Ils édifient l'assistance par leur bonne tenue. Aux vêpres, il en vient encore une douzaine. À Janville l'assistance aux offices a revêtu un caractère plus officiel. L'église était archicomble. Un défilé a eu lieu jusqu'au monument aux morts.

Au cours de l'après-midi de ce dimanche, une atmosphère de joyeuse détente règne. Les habitants des villages visitent les soldats dans leurs campements. Ceux-ci distribuent aux enfants, bonbons, biscuits, friandises. Ils les promènent jusqu'à Janville et Toury. Toutes ces manifestations cordiales sont spontanées d'un côté comme de l'autre. Il n'y a toujours pas d'électricité, on est sans aucune nouvelle précises de Paris. La distribution d'eau dans le pays a lieu grâce à l'essence des Américains qui permet de faire fonctionner l'appareil élévateur.

La nuit est très calme, il pleut, on s'apitoie sur le sort des soldats qui couchent dehors. »

France Services



MAISONS FRANCE SERVICES
SANTÉ • JUSTICE
ÉTAT CIVIL • TITRES SÉCURISÉS
EMPLOI • RETRAITE • FAMILLE
LOGEMENT • IMPÔTS



DES CONSEILLERS FORMÉS POUR VOUS ACCOMPAGNER

Les animateurs et les animatrices France Services sont formés pour vous accompagner dans les démarches concernant les services suivants :



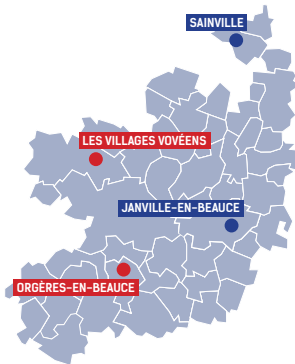
N'hésitez pas à prendre RDV directement au sein d'une Maison France Services du territoire.

DES PERMANENCES À VOTRE DISPOSITION

Les Maisons France Services accueillent les permanences de nombreux partenaires :



Pour connaître les dates et les horaires des permanences : coeurdebeauce.fr
 Rubrique santé et services/faire ses démarches administratives



LES VILLAGES VOÛÉENS

Maison France Services
 4, rue Texier Gallas - Voves
 02 46 72 05 10
 Lun. et ven. : 9h-12h - Du mar. au jeu. : 9h-12h et 13h30-17h

ORGÈRES-EN-BEAUCE

Antenne France Services
 2, rue de l'arsenal
 02 46 72 05 10
 Lundi : 13h30-16h30

JANVILLE-EN-BEAUCE

Maison France Services
 ZA de l'Ermitage
 1, rue du Dr Casimir Lebel - Janville
 02 37 90 15 41
 Lun. et ven. : 9h-12h - Du mar. au jeu. : 9h-12h et 13h30-17h

SAINVILLE

Antenne France Services
 9, rue de la Porte d'Étampes
 07 84 90 65 19
 Lundi et vendredi : 13h30-16h30

Rémi à la demande

RÉMI 28
 DE VOTRE DOMICILE VERS LA COMMUNE PRINCIPALE DE VOTRE SECTEUR

Janville en Beauce/Toury

Rémi+ à la demande

ACCESSIBLE À TOUS LES HABITANTS DU SECTEUR !

LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE

RÉMI + À LA DEMANDE VOUS EMMÈNE VERS LA COMMUNE PRINCIPALE DE VOTRE SECTEUR

Appelez le centre de relations usagers Rémi, au **0 806 70 33 33** Service gratuit + prix appel

du lundi au samedi de 6 h à 20 h

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 17 h. Pour le lundi, pensez à réserver dès le vendredi avant 17 h.

Plus d'informations sur www.remi-centrevaledeloire.fr

JOURS	ALLER ARRIVÉE À	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR DÉPART DE
JANVILLE EN BEAUCE			
MARDI	10 H	MARCHÉ PLACE DU MARTRON	12 H
MERCREDI		MAISON DE SANTÉ	
JEUDI	14h30	MAISON FRANCE SERVICES	16 H 30
VENDREDI		COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTERNEMARCHÉ	
TOURY			
MARDI	10 H	GARE SNCF (RÉMI + AUTOPARTAGE)	12 H
MERCREDI		U EXPRESS	
JEUDI	14h30		16 H 30
VENDREDI			

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.



Rénovation de la salle communale de Le Puisse



Travaux d'enfouissement
réseau ENEDIS Le Puisse



Création de nouvelles
places de parking
Espace Thierry-La-Fronde
à Janville



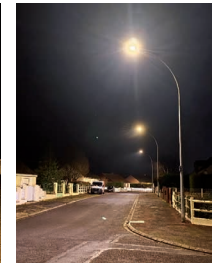
Enfouissement d'une
citerne de récupération
d'eau de pluie



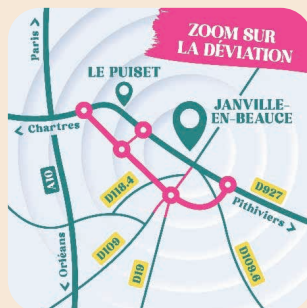
Installation d'un nouvel
éclairage au stade de foot



De nouveaux quartiers en éclairage LED



La déviation est désormais opérationnelle !



ALLAINES-MERVILLIERS

JANVILLE

LE PUISET

MARIAGES 2024

DATE	NOMS ET PRÉNOMS
06 avril	Nicolas BURLLOT et Jennifer PICHON
29 juin	Slomy NORESKAL et Alizée JEANVILLIER
06 juillet	Jimmy MARC et Gaëlle ZOË
06 juillet	Alexandre LUXEMBOURG et Sabine GUENOUX

NAISSANCES

DATE	NOMS ET PRÉNOMS	LIEU DE NAISSANCE
24 février	CARNEIRO de OLIVEIRA PILLONDEAU Henrique	LE COUDRAY (Eure-et-Loir)
13 mars	SAUGER Lucas	SARAN (Loiret)
18 mars	KAMAL Aïs	ETAMPES (Essonne)
1er mai	OCZKOWSKI Ivan	SARAN (Loiret)
07 mai	GUILLOT Myronn	LE COUDRAY (Eure-et-Loir)
17 mai	RAHOU Céleste	LE COUDRAY (Eure-et-Loir)
02 août	LARGANT Marceau	LE COUDRAY (Eure-et-Loir)
11 août	SADICOV Julia	LE COUDRAY (Eure-et-Loir)
07 septembre	BOULMAKOU Abdelhakim	ORLÉANS (Loiret)
17 septembre	WACH HOCQ Louna	LE COUDRAY (Eure-et-Loir)
16 octobre	BOUHNINA Alba	LE COUDRAY (Eure-et-Loir)
27 octobre	MARECHAL Lukas	LE COUDRAY (Eure-et-Loir)
11 novembre	LANZERAY Malo	ORLÉANS (Loiret)

DÉCÈS

DATE	NOMS ET PRÉNOMS
09 décembre 2023	BÉRAUD épouse CASANOVA Valérie
09 décembre 2023	VONCKEN veuve BESNARD Andrée
21 décembre 2023	HANULA veuve MANCEAU Anna (décédée à LE COUDRAY)
31 décembre 2023	LÉTANG Robert (décédé à LE COUDRAY)
09 janvier 2024	DOISNEAU Jean
11 janvier	RIVIÈRE Monique (décédée à LE COUDRAY)
12 janvier	LEGENDRE Philippe
24 janvier	GALLAND veuve GALLAND Georgette
27 janvier	GOUACHE veuve ARNOULT Gisèle
28 janvier	MINEAU veuve MINEAU Georgette
04 février	RIGAUX veuve FONT Françoise
04 février	MARIN épouse PAVIOT Joëlle
05 février	BESNARD Paul
07 février	PELLETIER épouse MESLARD Monique
08 février	BERGÉ Frédéric (décédé à PARIS 13 ^e arrondissement)
03 mars	BEAUVILLIER veuve LAFAY Jacqueline (décédée à ORLÉANS)
08 mars	CUVELÉ Albert (décédé à LE COUDRAY)
27 mars	PITOT veuve FESNIÈRES Eliane
31 mars	JACQ veuve MICHAU Geneviève
04 avril	DYABOA épouse VOLNY Bénédicte
08 avril	LEFÈVRE veuve HAQUET Geneviève
15 avril	ANDRÉ veuve GOSSART Marcelle (décédée à LE COUDRAY)
15 avril	COUVRET Jean-Paul (décédé à LE COUDRAY)
19 avril	BRISSET épouse CASSEGRAIN Annie (décédée à ORLÉANS)
27 avril	BRETON James
29 avril	VAUZELLE Marie-Thérèse (décédée à LE COUDRAY)
1 ^{er} mai	TENENBAUM Jean
08 mai	VOISE Jean-Christophe
20 mai	BERTRAND veuve LÉGER Micheline
20 mai	LETHROSNE épouse FOUQUIAU Pierrette (décédée à LE COUDRAY)
1er juin	GOGUIER Noël (décédé à LE COUDRAY)
08 juin	RAKIC Vitomir (décédé à CHÉCY)

DATE	NOMS ET PRÉNOMS
15 juin	GOUACHE Bernard (décédé à LE COUDRAY)
19 juin	LEGRAND Colette
21 juin	FILLON épouse MÉALIN Micheline (décédée à SARAN)
25 juin	LEMAIRE veuve POYAU Gilberte
03 juillet	BELLENOUE Bernard
12 juillet	DUPRÉ Jean-Louis (décédé à LE COUDRAY)
31 juillet	LEMAIRE Daniel
02 août	BESNARD Mauricette
05 août	L'HOTE Raymond
09 août	THOUARD Steven (décédé à AMILLY)
10 août	BARBOT veuve SOUKHAREVSKOFF Huguette
17 août	VAN CAENEGEM veuve DEROSIER Jeannine (décédée à NOGENT-LE-PHAYE)
20 août	FAILLAT Maurice
06 septembre	BERTHONNET Roland
08 septembre	BOUCHER veuve TICOT Lucienne
16 septembre	BOUCHEREAU Pierre
30 août	LESAGE Luc (décédé à SARAN)
19 septembre	FRANÇOIS Claude (décédé à LE COUDRAY)
23 septembre	MILET veuve FORTIER Françoise
06 octobre	POMPON Marie-Louise
08 octobre	SINAMALÉ Berthe (décédée à SARAN)
18 octobre	LHUILLERY veuve VILLEAU Jeanine
18 octobre	CLAVEL Cécile
22 octobre	GISBERT Alfonso
22 octobre	BARRAULT Jean (décédé à LE COUDRAY)
23 octobre	DURIN veuve BONNIN Jacqueline (décédée à DOURDAN)
26 octobre	PICHARD Frédéric
12 novembre	PELET veuve DEMONT Mauricette
09 novembre	VIARDOT Patrick (décédé à LE COUDRAY)
18 novembre	PICHARD épouse PLANÇON Monique
20 novembre	JOUATEL Blaise

Fleurissement

Un grand merci à notre adjointe Isabelle CHENU qui prend beaucoup de son temps au fleurissement et à la décoration de notre commune.

Maisons fleuries

A l'occasion de la cérémonie du 14 juillet, les prix du concours des « maisons, fermes et balcons fleuris » ont été remis aux habitants qui se sont inscrits auprès de la mairie de Janville-en-Beauce et qui se sont investis à l'embellissement de leur commune, tout en complétant, ainsi, le travail d'un fleurissement important et bi-annuel œuvré par les agents communaux du service technique.

Ce prix a été décerné à : Mmes et/ou Mrs TESSIER Bernard, TESSIER Vincent, BAUGER André, DIOT Raymonde, MONGAS Mariette, SALÉ Joël, HUET Gérard, MICHAU Ginette, TOURNE Denis, JUFFROY André et VOISE Yvonne.

Un grand merci à notre adjointe Isabelle CHENU pour les décorations de la mairie et des villages tout au long de l'année. Un travail minutieux qui prend beaucoup de temps, avec un résultat réussi !

Plantations printemps/été et automne/hiver

Dans un **souci d'économie du budget** pour le fleurissement « printemps/été » et « automne/hiver », la commune privilégie, dorénavant, des plantes permanentes, durables et résistantes à la sécheresse pour ses plantations de jardinières et de parterres de fleurs, en y mettant par exemple : lavande, Streptocarpus, gaura, dipladenia, zinnia, pennisetum macroum, erigeron, canna, œillet, coreopsis, etc.

Et dans un **souci d'économie d'eau**, mi-mai, la commune de Janville-en-Beauce a fait l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie pour 33 830 € HT / 40 596 € TTC et qui a été subventionné par l'Agence de l'eau à 80 %. Elle a été enterrée dans la cour du Service Technique. Cela nous permettra d'arroser les fleurs au fur et à mesure des étés, même si nous avons une interdiction de les arroser par arrêté préfectoral, ce qui a été le cas en été 2022 et 2023 où toutes nos fleurs ont fanées. Donc, cela nous permettra de continuer à arroser nos plantes pour embellir notre commune et valoriser le temps de travail de nos agents communaux.

Travaux d'embellissement

En octobre, les **7 parterres du Mail Rond à Janville** ont été réaménagés à la suite du projet de Simon, élève en Bac Pro « Aménagements Paysagers » au Campus de la Moulière à Orléans et sous-contrat de professionnalisation auprès du service technique de la mairie de Janville-en-Beauce. Toutes les fournitures et plantes ont été achetées localement ainsi que les palmiers en provenance de Foinville (Voves) pour un coût global d'environ 462 euros/parterre.



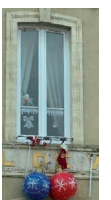
Illuminations de Noël

Il y a de nouvelles décorations de Noël dans la rue du Général de Gaulle et de la Madeleine. Ce sont des décors rétro réfléchissants conçus pour colorer vos rues en journée et renvoyer de la lumière la nuit grâce aux phares de voiture, le tout sans la moindre consommation électrique.

Merci pour le don du **sapin de Noël 2024** décorant le centre de Janville.

Concours des illuminations/décorations de Noël : Un grand MERCI aux familles illuminant et/ou décorant leur façade. À la suite du passage de plusieurs élus dans la commune de Janville-en-Beauce, certains décors ont été récompensés par un bon d'achat donné aux gagnants lors des vœux du Maire, le vendredi 5 janvier 2024.

Photos de différents décors dans la commune de Janville-en-Beauce



La boîte SOS pour la vie



L'opération appelée « **Lions SOS** » a été lancée en 2007 par les Lions Club, puis déployée sur tout le territoire français.

- Contenu de la boîte : une fiche de renseignements à remplir par vous-même ou un aidant et un autocollant
- La petite boîte rangée dans la porte de votre réfrigérateur, contenant des informations écrites et vitales relatives à votre santé (allergies, traitements, etc.)
- L'autocollant placé côté intérieur de la porte d'entrée annonçant la présence de la boîte dans le réfrigérateur et pas ailleurs
- Dispositif permettant ainsi d'apporter de précieux renseignements, d'informer les services de secours (pompiers, Samu) et ainsi faire gagner un temps précieux lors de leur intervention. Les services d'urgence apercevant l'autocollant sur la porte, ils savent qu'une fiche de renseignements doit être dans le réfrigérateur.



Cette opération s'adresse aux personnes seules ou âgées ou fragiles.

Les aidants peuvent faire la demande pour leurs patients.

Où trouver la boîte SOS : Mairie de Janville : 02.37.90.00.53

Les vols par ruse et à la fausse qualité

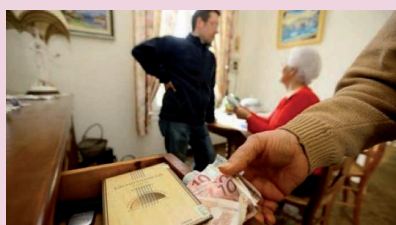
Situation concrète : un vol par ruse et à la fausse qualité a été commis en décembre dernier sur une commune d'Eure-et-Loir en fin d'après-midi aux alentours de 17 heures 30. Un individu s'est présenté au domicile d'une personne âgée prétextant devoir couper l'eau suite à une fuite sur le réseau dans sa rue. Deux autres individus pénètrent dans le domicile porteur de casquettes "POLICE" et interpellent le plombier qu'ils font passer pour un voleur. Ils demandent ensuite à la personne âgée de leur montrer ses bijoux pour s'assurer qu'ils sont toujours présents. La victime leur déclare que les seuls bijoux qu'elle possède sont sur ses mains. Les deux faux policiers projettent un produit sur ses bagues en lui disant que c'est nécessaire pour les décontaminer et lui demande de les retirer. Le faux plombier et les deux faux policiers prennent la fuite emportant les bijoux.



Un vol par ruse désigne un acte commis par un ou des individu(s) utilisant un subterfuge pour manipuler une victime en vue de lui dérober ses biens. Toutes sortes de prétextes (simulation d'un malaise, besoin de boire un verre d'eau ou de nettoyer une tache, etc.) sont utilisées afin de pénétrer à leur domicile afin de leur voler argent, bijoux et biens de valeur.

Entrent aussi dans cette catégorie les vols dits « à la fausse qualité », commis par des individus se prétendant chargés d'une mission de service public (faux policiers, gendarmes, agents des douanes, etc.) ou se présentant comme des professionnels de santé ou des techniciens (faux plombier, réparateur, installateur de détecteur de fumée, etc.) et utilisant cette fausse identité pour abuser de la confiance d'une victime, entrer chez elle et commettre un vol.

Les personnes âgées sont les principales victimes de ces vols par ruse à leur domicile, et notamment des vols « à la fausse qualité ».



Quelques conseils pour se prémunir de ces vols :

- 1/ Si une personne se présente à votre porte, utilisez systématiquement l'entrebâilleur et le judas et exigez sa carte professionnelle et son ordre de mission ou justificatif de passage. En cas de refus, ne la laissez pas rentrer.
- 2/ Si vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone, courrier ou voie d'affichage, vérifiez sa venue auprès de son organisme, de votre bailleur ou de vos voisins. Pour votre contre-appel, utilisez seulement les numéros de téléphone que vous avez en votre possession et non pas ceux qui vous sont donnés dans le message.
- 3/ Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin.
- 4/ Ne quittez pas l'individu des yeux, ne le laissez pas sans surveillance. Accompagnez-le dans tous ses déplacements.
- 5/ Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez votre argent ou vos objets de valeur et ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires. En cas de comportement suspect, composez le 17.

Si quelqu'un affirme faire un malaise dans votre rue, appelez le 18 et prévenez si possible un voisin. Ne le laissez en aucun cas entrer chez vous.

Dans tous les cas, au moindre doute, composez le 17

Le Comité des Fêtes ne cesse de s'activer pour faire vivre notre Commune et essayer de vous divertir. Toutes nos manifestations des années précédentes ont été réitérées cette année et ont toutes remporté un succès.



L'année a débuté avec un loto en janvier puis un second au mois de septembre, un après-midi Thé dansant en mars, la traditionnelle fête de printemps fin mai, une journée accordéon en octobre, une soirée années 80 fin septembre et un marché de Noël le 17 novembre. Voilà une année bien remplie.



Un spectacle avec l'humoriste PAULO le 14 juin a permis, le temps d'une soirée, d'égayer les cœurs avec rires aux éclats dans la salle et des visages souriants à la sortie ; cela faisait plaisir.

La soirée années 80 qui a fait salle comble avec 309 personnes l'an dernier a été reconduite avec le même nombre de personnes cette année. Les réservations ont été prises d'assaut. Avec une réussite comme celle-ci, une nouvelle soirée sera organisée le 27 septembre 2025 sur un autre thème, peut-être...



Le marché de Noël a réuni quant à lui 30 exposants, tous satisfaits de leur journée. La matinée a été animée avec Radio Vag.



Le 25 avril aura lieu un AFTER WORK !! alors si vous aimez les soirées conviviales avec karaoké, cette soirée est faite pour vous. Alors retenez bien cette date et venez décompresser après une semaine de travail...

**Les bénévoles sont toujours les bienvenus. N'hésitez pas à nous rejoindre
On compte sur vous pour faire vivre notre Commune !!!**

LA BIBLIOTHÈQUE D'OUVRAGES ANCIENS DE JANVILLE-EN-BEAUCE



Née en 1792, au moment de la Révolution française, la bibliothèque des ouvrages anciens de Janville-en-Beauce a pour origine les fonds saisis des anciennes fabriques paroissiales du district, déposés de leurs objets, tantôt vendus au titre des « biens nationaux », tantôt conservés - à l'exemple des livres - « pour l'édification des citoyens », en l'occurrence ceux de la commune de Janville, crée deux ans plus tôt. Les ex-libris personnalisant certains des livres témoignent, d'ailleurs, de leur origine et des anciens propriétaires. Au cours du XIX^e siècle, cette première bibliothèque municipale s'enrichit d'ouvrages concédés par le ministère de l'Instruction publique et de dons venus de particuliers, à l'exemple, en 1847, d'un certain Dufresne, officier de justice, avoué à la cour royale d'Orléans. Bientôt forte de 2608 ouvrages, la collection reçoit un instrument de recherches devenu indispensable, à savoir un catalogue général, dressé en 1864.



À noter que cette bibliothèque initiale ne se trouvait pas encore en mairie, mais très vraisemblablement à l'hospice, où sa présence est attestée en 1874. Il est dit à cette époque, que « Monsieur le curé en est le bibliothécaire depuis plus de vingt ans ». En 1877, la préfecture observe que la collection est ouverte au public et présente toutes les qualités d'une « bibliothèque populaire ». Hélas, preuve du dédain fréquent dont souffre le patrimoine livresque du temps, les conseillers municipaux de Janville font le choix, en 1881, de se séparer des objets provenant des saisies révolutionnaires, à savoir « ces débris de vieux bouquins en mauvais état et sans valeur ». Du reste, en cette même année, les bâtiments de l'hospice sont échangés, afin que la commune puisse y installer une salle d'asile et l'école des filles, ce qui conduit au déplacement de la bibliothèque, jugée trop encombrante et dévoreuse d'espace.

La commission de l'hospice et les élus du conseil municipal conçoivent alors le projet de garder seulement une partie de la collection — laquelle sera transférée dans une salle de la mairie, alors que les monographies incomplètes et jugées inutiles feront l'objet d'une vente. Le désherbage ainsi considéré touche une grande partie du fonds, puisque seraient conservées uniquement les concessions ministérielles, pour « en faire le noyau d'une bibliothèque populaire beaucoup mieux appropriée aux besoins de la population ». De toute évidence, les autorités de l'État acceptent ce choix, comme en attestent, d'une part l'accord donné par le préfet, et d'autre part l'envoi sur site de l'archiviste départemental, appelé à faire l'expertise des monographies



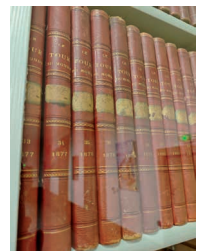
concernées. En juin ou juillet 1881, la municipalité adresse au préfet une première liste d'ouvrages dont la vente est souhaitée, mais il convient de savoir que ce dernier, bien qu'il représente l'État dans le département, n'a pas le pouvoir de donner son approbation, attendu qu'elle relève de la seule compétence du ministère de l'Instruction publique. Or, la situation est compliquée par le fait que les élus locaux, en un geste discourtois et malvenu, ont déjà pris langue avec un libraire de Paris — qui soumet une offre d'achat à hauteur de 250 francs pour les seuls ouvrages qui l'intéressent —, tout en ayant ajouté sur leur liste des monographies dont l'archiviste avait pourtant demandé la conservation, eu égard à leur intérêt manifeste.

Finalement, une seconde liste d'ouvrages annule et remplace la précédente, cette fois conformément aux procédures. Elle est suivie de la mise en vente des ouvrages, autorisée le 30 décembre 1881.



Ont été fort heureusement tenus à l'écart de cette aliénation les quatre volumes composant l'Atlas Maior de Joan Blaeu, rare et précieux recueil de cartes géographiques, dessins et gravures publié à Amsterdam en 1662 et 1665 — atlas inscrit depuis 2004 au Registre Mémoire du Monde de l'UNESCO —, les Œuvres de Voltaire, quelques ouvrages de religion, et les Gazettes du XVIII^e siècle.

Pour sa conservation matérielle, la bibliothèque des ouvrages anciens n'est pas au bout de ses peines. En 1883, l'Inspection académique accepte son transfert dans un local de l'école des Filles, à l'initiative de la municipalité. Quatre ans plus tard, le ministère de l'Instruction publique invite la municipalité à « reconstituer la bibliothèque », demande qui peut se comprendre sous deux formes : permettre son accès au public — en d'autres termes, retrouver sa « destination populaire » — et en étoffer la richesse à cet effet. En réponse à ce conseil assez pressant, la municipalité tente une esquivé sous la forme d'un projet de réunion, dans l'une des salles de la mairie, de la bibliothèque scolaire et de la bibliothèque communale, ce nouvel ensemble étant confié aux bons soins d'un seul et unique comité de direction. Ce projet à minima ou à l'économie est rejeté par l'Académie de l'Instruction publique, alors sise à Châteaudun, et par la préfecture, mais les sources aujourd'hui à notre disposition ne permettent pas de savoir si la municipalité a persévéré dans son projet, en passant outre la réaction de l'État. Toujours est-il qu'en 1888 le conseil municipal vote la fabrication d'un meuble pour recevoir la bibliothèque, qui sera installée au premier étage de l'hôtel de ville. Dernier avatar dans la vie somme toute assez tumultueuse de notre collection municipale au XIX^e siècle : en 1899, les élus de la commune refusent d'accéder à la demande de l'État que ce fonds ancien lui soit transféré.



Son intérêt historique, littéraire et patrimonial ayant été récemment découvert à nouveau, y compris par les autorités culturelles de l'État, la collection municipale d'ouvrages anciens bénéficie désormais d'un meuble restauré à l'initiative de la municipalité, et qui lui sert d'écrin, installé dans la salle des commissions de la mairie. Il abrite 681 livres antérieurs à 1900, dont 23 volumes édités au XVII^e siècle et 209 au XVIII^e siècle. Le fonds comprend 232 ouvrages patrimoniaux, en d'autres termes des livres inaliénables et imprescriptibles.

Source : Centre d'études supérieures de la Renaissance (CNRS — UMR 7323).

Encore une année qui s'achève, je commencerais par vous remercier de l'accueil et la gentillesse que vous nous réservez lors de notre passage pour les calendriers.

Les sapeurs-pompiers de Janville-en-Beauce qui interviennent sur les secteurs de Janville-en-Beauce mais aussi sur Trancrainville et



Guilleville ont été sollicité 523 fois pour l'année 2024, la majorité a été pour des secours à victimes, la sollicitation est en augmentation tous les ans.

Si vous avez entre 16 et 60 ans, que vous êtes motivé, que vous avez envie d'aider les autres, nous sommes toujours à la recherche de femmes et d'hommes.

VENEZ NOUS REJOINDRE, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.

Le 6 décembre 2025, nous fêterons notre sainte barbe. Nous comptons sur vous pour nous accompagner à la cérémonie et au repas organisé par notre amicale où vous passerez une soirée inoubliable.

Je clôturerais en vous souhaitant tous nos vœux de santé pour cette nouvelle année 2025.

Lieutenant Bruno RICHER

Pour tous renseignements, vous pouvez me contacter au 06.99.06.45.55

LA RANDO'HALLOWEEN

Rando'Halloween.... clap de fin !

Un nouveau record ! Un nouveau succès !

907 personnes ont participé à la 15^e et dernière Rando'Halloween.

MERCI pour l'aide gracieuse de nos partenaires ; à Loïc et l'orchestre Les Oreilles Qui Saignent pour l'accompagnement musical, à Tiphaine et La Maison Savouré pour l'offre des Beauce Cola, à Peter et l'équipe d'OWA pour le show de catch, à Virginie et Franck des Délices du Potager de Poinville et Xavier pour leurs dons de citrouille, aux multiples petits dons en matériel, à la précieuse aide des agents municipaux et à la mairie de Janville-en-Beauce.

Ceux des premières années, le Garage de Bel Air et la Passion des Couleurs.

D'Joe, le cracheur de feu de @Fire_Brothers_Company qui avait mis le feu en début de Rando 2023, accompagné de Tifanie la danseuse de feu et Vana Tcha le danseur aérien pour leur spectacle enflammé.

Sans oublier Yohann le Pizza-Yo-Io et Daniel le Monsieur Patate pour leur présence ces dernières années. Ainsi que Benoit des Sabots d'Or pour la préparation de la délicieuse soupe.

MERCI à tous les bénévoles qui m'ont accompagnée, certains depuis la première Rando, dans cette folle aventure et sans qui, rien n'aurait été possible. D'avoir assuré l'Accueil, l'Atelier des Enfants, la Distribution de la soupe / des bonbons / des boissons, la Sécurité et la Figuration ainsi que le montage et le rangement par n'importe quel temps puisqu'en quinze ans nous avons tout connu : pluie, vent, neige et froid.

MERCI aux « petites mains » qui ont réalisé les décors, parfois un peu fous.



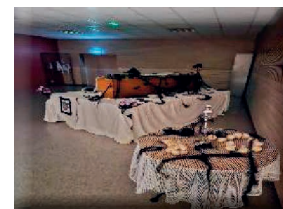
MERCI à vous qui avez réussi à me surprendre dans vos personnages et vos costumes.

MERCI à ma famille qui m'a suivie dans mon délire.

et **MERCI** à tous les Randonneurs de Janville, d'Eure-et-Loir ou venant d'autres départements (Paris, Essonne, Val-de-Marne, Seine-et-Marne, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Vendée, Gironde, Hauts de France). Vous qui êtes venus, certains chaque année depuis 2009, avec une attente de départ parfois longue, braver les terribles personnages et nous avez encouragés par vos messages sur le Grimoire à chaque édition.

Noëlle et son équipe des Fézonneurs

f Janville fais moi peur



| Mars Bleu

Pour notre 2^e édition, et par ce bel après-midi du samedi 16 mars 2024, la commune de Janville-en-Beauce remercie les 70 marcheuses et marcheurs qui se sont mobilisés lors de notre « Marche Bleue » de 6 km, à l'occasion du mois de Mars Bleu, mois de sensibilisation au dépistage et prévention du cancer colorectal. Cette bonne action très conviviale a permis de collecter 478 euros de dons reversés intégralement au Comité de la ligue contre le cancer 28. Grâce à ces fonds, des soins de bien-être seront offerts aux malades atteints du cancer, pour leur permettre de mieux supporter les effets de la maladie et de ses traitements.

Un grand MERCI à Mme Marie-France HUBERT, bénévole au Comité de la ligue contre le cancer 28, pour sa présence.

MERCI à tous et n'oubliez pas votre dépistage !

À l'année prochaine...



| City Jane Country

L'association City Jane Country existe depuis 2005. Forte de 27 danseurs dont 14 sont venus la rejoindre au début de la nouvelle saison, elle fête sa vingtième année d'existence. Ouverte à tous les âges (la plus jeune danseuse a 9 ans et le doyen, 70 ans), elle donne rendez-vous à ses membres tous les jeudis à l'Espace Thierry-La-Fronde. Un jeudi sur deux, son animateur, Sébastien, leur apprend des danses de niveaux différents, révisées la semaine suivante. Les débutants commencent le cours à 19 h 30 et à 20 h 30 c'est au tour des danseurs confirmés. L'association est prête à participer à des animations et à partager sa passion. La danse country développe le sens du rythme, la mémoire, le repérage et la confiance en soi.



| Octobre Rose



« Octobre Rose » a eu lieu pour la 1^{ère} fois aux Etats-Unis en 1985, et est apparu en France en 1994. Il s'agit du mois dédié à la **sensibilisation et à la lutte contre le cancer du sein**.

Chaque année, et cela depuis 31 ans, au cours du mois d'octobre, une vague de solidarité et de sensibilisation se propage, mettant en lumière l'importance cruciale du dépistage précoce, du traitement, et du soutien aux personnes touchées par cette maladie dévastatrice.

Cette campagne mondiale se caractérise par un ruban de couleur rose qui est le symbole de l'espoir et de la lutte contre le cancer du sein.

Aujourd'hui, c'est dans notre commune de Janville-en-Beauce que cela se passe avec l'organisation d'une marche rose de 4 ou 6 km. En effet, depuis 3 ans, la municipalité de Janville-en-Beauce et sa commission « Fêtes et Cérémonies » mettent à l'honneur le mois d'octobre, en décorant toute la commune avec des rubans roses et en organisant une « Marche Rose », actions dédiées à la sensibilisation et à la lutte contre le cancer du sein, afin de mettre en lumière l'importance cruciale du dépistage précoce et de symboliser notre soutien aux personnes touchées par cette maladie dévastatrice.

C'est pourquoi, ce samedi 5 octobre, accompagnés par un beau soleil, nous étions 180 marcheuses et marcheurs (adultes et enfants), et avons collecté un don de 1 310 euros ; chèque remis sur place à Mme Claude ESCHMANN, Présidente de la Ligue contre le cancer 28. Ces fonds représentent une cinquantaine de séances de bien-être gratuites, qui aideront les malades du département à mieux supporter les effets de la maladie et de ses traitements.

La mairie de Janville-en-Beauce remercie chacune des marcheuses et chacun des marcheurs d'avoir répondu « présente » et « présent » à ce rendez-vous, qui d'année en année prend de l'ampleur dans notre village.

Un grand MERCI, également, à l'entreprise Roy Energy, de Toury, pour son don de 80 casquettes, et au Crédit Agricole de Janville, pour avoir subventionné l'achat de tee-shirt mis en « vente-don » lors de cet événement, ainsi qu'à l'entreprise Artenay Bars, pour le don de barres de céréales, et enfin au Comité des fêtes de Janville-en-Beauce, pour le prêt de barnums.

N'oubliez pas : Un dépistage régulier rend possible un diagnostic précoce de ce cancer

À l'année prochaine !!!



CENTRE D'ACTION SOCIALE - 1 place Maurice Viollette

- **LES RESTOS DU CŒUR**
☎ le MARDI de 14 h 00 à 16 h 00 (selon planning)
- **LA BANQUE ALIMENTAIRE - LES FAMILLES RURALES**
☎ le MERCREDI de 13 h 30 à 15h30 (selon planning)

MAISON FRANCE SERVICES à la COMMUNAUTÉ de COMMUNES CŒUR de BEAUCE

ZA de l'Ermitage - 1 rue du Docteur Casimir Lebel - 02.37.90.15.41
msapjanville@coeurdebeauce.fr

- 2 ordinateurs sont mis à disposition pour des démarches administratives en autonomie.

Partenaires locaux

- **ACTION LOGEMENT**
Madame Nathalie PIGA HERMANGE – joanna.riviere@actionlogement.fr
☎ Sur rendez-vous - Tél. : 02.37.18.56.50
- **ADIE** (Association pour le droit à l'initiative économique)
Madame Joanna RIVIÈRE – npigahermange@adie.org
☎ Sur rendez-vous - Tél. : 06.14.91.82.07 – N° Cristal : 0 969 328 110
- **Association 3 R - Mme Nathalie Teigne-Soulinac**
☎ Sur rendez-vous - Tél. : 07.88. 31.81.82 - assoc3rmobile@orange.fr
- **Communauté 360**
☎ du lundi au vendredi :
- de 08 h 30 à 18 h (17 h le vendredi)
- service et appel gratuit 0 800 360 360
communaute360@pep28.asso.fr
- **Conseiller numérique - Mme Brigitte Mondain**
☎ Informations et inscriptions au 06.74.85.97.00
Les ateliers sont organisés le mardi après-midi de 14 h à 16 h
- **CRIA 28 - Mme Chantal Bonnet**
☎ Pour l'apprentissage du français
Tél. : 06.21.03.65.53 (sur rendez-vous) atelier le lundi après-midi
- **MISSION LOCALE de l'arrondissement de CHARTRES**
☎ Tous les LUNDIS de 09 h à 12 h - sur rendez-vous
Tél. : 02.37.36.49.50 ou contact@mla-chartres.fr
- **SOLIHA**
☎ le 3^e MERCREDI de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre :
de 10 h à 12 h sur rendez-vous
Tél. : 02.37.20.08.58 ou contact28@solihha.fr
- **UDAF : - Madame Elodie JARDIN**
☎ Tél. : 02.37.88.32.56 – sur rendez-vous

Partenaires nationaux

- **ASSURANCE MALADIE SERVICE SOCIAL - CARSAT - Assistante Sociale**
☎ 2^e et 4^e JEUDI du mois :
- de 09 h 00 à 16 h 00 (uniquement sur rendez-vous)
- **CAF** : Madame Ophélie MATOS reçoit sur rendez-vous
- Aide Sociale : 02.37.25.45.45 du lundi au vendredi de 09 h à 12 h
- Prise de rendez-vous téléphonique ou physique : 3230
- Pour les pensions alimentaires : 3238

- **CARSAT - Madame Christine GUILLEMAIN**
☎ le 3^e MARDI du mois sur rendez-vous :
au 39 60 ou sur l'espace personnel de l'assurance retraite
- **CONCILIATEUR DE JUSTICE - Monsieur Pascal DESSAGNE**
☎ les trois premiers LUNDIS du mois
- Tél. : 07.81.66.48.17 - pascal.dessagne@conciliateurdejustice.fr
- **FRANCE RENOV'**
☎ du LUNDI au VENDREDI - sur rendez-vous 02.37.21.32.71
ou france-renov28@solihha.fr
- 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- **FRANCE TRAVAIL**
☎ le 3^e jeudi du mois sur rendez-vous au 3949 ou sur l'espace personnel
- **LA POSTE** - service client 3631
- **TRÉSOR PUBLIC / DGFIP**
☎ VENDREDI de 09 h à 12 h
l'agent se déplace uniquement sur rdv, à partir de 4 programmés – Les rendez-vous peuvent être pris à partir du site : « impôts.gouv.fr » ou France Services : 02.37.90.15.41

RELAIS PETITE ENFANCE Cœur de Beauce (RPE)

12 rue des Mines - Tél. : 06.46.08.09.59 ou rpe.cccb1@pep28.asso.fr

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

31 rue du Mail du Jeu de Paume - 02.37.35.90.90

L'annuaire santé est consultable sur : www.coeurdebeauce.fr
rubrique « services à la population » « la santé »

- **CENTRE DE SOINS INFIRMIERS : 02.37.90.00.69**
- Lundi au vendredi de 07 h 30 à 08 h 30 et de 13 h 15 à 15 h
- Le soir et le week-end sur rendez-vous
- **MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE : 02.37.35.90.92**
- **MÉDECINS GÉNÉRALISTES :**
02.34.40.16.44 ou sur Doctolib et 02.37.35.35.30 ou sur maiaa.com
- **ORTHOPHONISTE : 02.37.35.23.24**
- **OSTÉOPATHE : 02.37.35.23.24**
- **PÉDICURE - PODOLOGUE : 02.37. 35.90.91**
- **SAGE-FEMME LIBÉRALE : 06.19.07.98.96**
- **CONSEIL DÉPARTEMENTAL d'Eure-et-Loir :**
☎ **SERVICE DE LA PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI)**
Tél. 02.37.20.14.86
- permanences infantiles : tous les jeudis de 13h30 à 16h
- consultations infantiles : 4^e mardi du mois
☎ **SERVICE ACTION SOCIALE**
- Assistante Sociale - Madame PIMENTA- Tél. 02.37.20.14.42
Le mardi matin sur rendez-vous, de 9 h 30 à 13 h
- Conseillère en Économie Sociale et Familiale
Madame LEBEAU - Tél. 02.37.20.14.14
Visites à domicile et rendez-vous personnalisés
- Agent de lien social - Madame TRÉFLE - Tél. 02.37.20.14.56
4^e mardi après-midi du mois sur rendez-vous

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
SOS Médecins	36 24
Pharmacie de garde	32 37
Urgence Gaz	0800 47 33 33
Sécurité électricité	0810 33 37 51

Allô Service Public

(service de renseignement administratif interministériel)	39 39
Solitud'écoute (pour les plus de 50 ans)	0800 47 47 88
Agri Ecoute	
(Actifs ou retraités agricoles en situation de détresse) .	09 69 39 2919
Violences conjugales	39 19
Stop Djihadisme	0800 00 56 96
Animaux perdus (tatoués)	0810 778 778
France Victimes 28	02 37 36 50 36
URGENCES MÉDICALES et DENTAIRE	
de la CPTS Beauce Gatinais	02.47.45.64.91
Soins non programmés	0801.90.45.00

ASSOCIATIONS SPORTIVES et SOCIO-CULTURELLES

A.D.M.R. (Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural)

Présidente : Madame AZIEAU Marie-Françoise
Responsable secteur : Mme HEREN
Tél. : 02.37.90.06.38 / fheren@fed28.admr.org

AIRSOFT BROTHERS

Président : M. RUIZ Fabrice
Tél. : 06.81.50.79.57 / fab.28@wanadoo.fr

AMICALE des SAPEURS-POMPIERS

Président : M. LENNEC Morgan
Tél. : 06.73.12.26.41 / amicalespjanville28@hotmail.com

ASSOCIATION « A L'EURE-DU-JEU »

Président : M. DUPIRE Alexandre
Tél. : 06.29.69.33.47 / aleuredujeu@gmail.com

ASSOCIATION « CASPERETLULU » (sauvetage, etc.)

Présidente : Mme RABIN Marie-Françoise / mf.rabin@sfr.fr

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Présidente : Mme PETIT Aline
Tél. : 02.37.90.25.23 / alinegerardpetit@gmail.com

ASSOCIATION F.N.A.C.A. (Anciens Combattants d'Algérie)

Président : Monsieur MORGEAT Henri
Tél. : 02.37.90.01.79 / Contact : M. DELANGLE Robert

ASSOCIATION pour la SAUVEGARDE de la CHAPELLE et du PATRIMOINE LOCAL

Présidente : Mme VIRON Claudine

ASSOCIATION « LES AMIS DES SEIGNEURS DU PUISET »

Président : Monsieur Michel RABOUIN
Tél. : 02.37.90.23.14

ASSOCIATION SPORTIVE TOURY-JANVILLE Football

Président : M. MARATHÉ Jean-Luc
Secrétaire : Mme MARATHÉ Noëlle
Correspondant : M. DAQUIN Jayson
Tél. : 06.59.17.87.40 / daquinjayson@live.fr

ATELIERS « OSONS L'ART »

Présidente : Mme GUYAUX Louise
Contact : Mme BELLEFLAMME
Tél. : 06.22.22.30.28 / belleflammejudith.art@gmail.com

BASKET CLUB de JANVILLE

Président : Monsieur OYENDZE Elnis / basketnet2845@yahoo.fr

C.C.J.A. (Jeunes Agriculteurs)

Président : M. LEFÈVRE Julien

CITY JANE COUNTRY

Présidente : Mme DEWEZ Christelle
Tél. : 06.72.98.15.09 / cityjanecountryjanville@gmail.com

CLUB de PÉTANQUE JANVILLOISE

Président : M. BRUNET Denis
Tél. : 06.33.48.99.77
d.brunet@cegetel.net / sportpetanquedejanville@hotmail.com

CLUB « LOISIRS DES AÎNÉS »

Président : nomination en cours

CLUB des RETRAITÉS DU PUISET

Présidente : Mme JUFFROY Jacqueline
dedejacline@free.fr

COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Mme LIONNET-BADINIER Yvette
Tél. : 06.48.06.09.00 / gerard.lionnet1@aliceadsl.fr

CROIX ROUGE

Responsable : Alexandre LEFEBVRE
Tél. : 06.72.28.62.37

EURE'L TAEKWONDO

Présidente : Mme POINEN Vanessa
Tél. : 06.75.50.58.29 / eureltdkjt@gmail.com

GYM ARTISTIQUE JANVILLE

Présidente : Mme DARCY Patricia
Tél. : 06.89.44.51.39 / gym-patricia.darcy@sfr.fr

GYM DYNAMIQUE LOISIR

Présidente : Mme POLISANO Brigitte
Tél. : 06.83.04.44.50 / gymdynloisir@gmail.com

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE JANVILLE TOURY

Présidente : Mme RAULT Agnès
Tél. : 06.27.19.30.30 / rault.agnes28@gmail.com

JANVILLE GYM LOISIRS

Présidente : Mme BRISSET Brigitte
Tél. : 02.37.26.04.09 / brissetpatrick@orange.fr

JANVILLE-TOURY GYM GR

Présidente : Mme GUICHARD Corinne
Tél. : 06.70.53.02.36 / corinne.guichard148@orange.fr

L'ART DE VOUS ENCHANTER

Présidente : Madame LIGUET Olga
(animations, évènements culturels)
Tél. : 07.87.33.27.23 / olgaliguet@yahoo.com

TWIRLING CLUB JANVILLE

Présidente : Mme HAYOT Marie-José
Tél. : 06.66.37.86.28 / twirlingjanville@gmail.com

LES FOUS DU VOLANT

Président : M. HIAULT Franck
Tél. : 06.59.88.31.18 / franck.hiault@laposte.net

SOCIÉTÉ de CHASSE

Président : M. CHARRIER Francis
Tél. : 02.37.90.13.14

LES TRICOTEUSES

2 vendredis (après-midi) par mois
Responsable : Mme VIRON Claudine

LE SCRABBLE

le lundi des semaines impaires, de 14 h à 17 h
Responsable : Mme PETIT Aline / alinegerardpetit@gmail.com

Retrouvez toutes les associations du secteur sur le site de la communauté de communes Cœur de Beauce : <http://www.coeurdebeauce.fr/listes/associations>

| École maternelle

Avec les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, l'année scolaire 2023/2024 fut très sportive et riche en découverte des pays du monde pour les élèves de l'école maternelle « Le Petit Prince ».

Avec leurs enseignantes, leurs Atsems, leurs AESH et service civique, les élèves ont participé à plusieurs sorties sportives : séances de natation pour les MS et GS, rencontre jeux athlétiques, jeux d'opposition, randonnée, mini-jeux olympiques, défis sportifs, fête de l'eau...

Les élèves ont également pu découvrir les animaux lors d'une sortie scolaire au Zoo Refuge de la Tanière. L'exposition en Arts visuels s'est déroulée en avril 2024, elle fut l'occasion pour les enfants de montrer aux familles les nombreuses œuvres qu'ils avaient réalisées tout au long de l'année. La kermesse organisée par l'Association des Parents d'Élèves (APEPP) est venue clore cette année scolaire avec la présentation d'un spectacle préparé par les enfants.

En cette année scolaire 2024/2025, les élèves de l'école maternelle vont découvrir la forêt à travers les contes traditionnels, et il y aura toujours au programme le carnaval, l'exposition en arts visuels, la kermesse, les rencontres sportives, ainsi que de nombreuses sorties.



| École élémentaire

L'école élémentaire publique de Janville, qui compte cette année 169 enfants, a bénéficié d'une nouvelle ouverture de classe à la rentrée 2024.

L'équipe est constituée de 9 enseignantes et 3 AESH.

Elle a pour thématique, tout au long de l'année, « l'Éducation à l'Environnement ».

Les 8 classes bénéficieront de 10 séances de natation à Voves, et de 3 séances au Cinémobile à Toury. Un projet « musique » est construit pour 4 classes, et un projet « théâtre » est à l'étude pour les 4 autres.

L'équipe a commencé sa chorale d'école, et proposera un spectacle en fin d'année.

Les liaisons GS/CP et CM2/6e se feront régulièrement pour permettre aux élèves de se rencontrer.

Son association USEP « les Frondeurs » a tenu le 21 novembre 2024 son Assemblée générale, pour former le bureau « adultes et enfants ». Grâce à cette association, l'école peut emprunter du matériel sportif peu connu des enfants, participer à des rencontres avec d'autres écoles du département, ou organiser des rencontres dans le secteur. Les élèves sont très impliqués dans ces projets, et les plus grands en sont même les acteurs : ils élaborent intégralement les rencontres.



FÊTE DE LA MADELEINE

La traditionnelle Fête de la Madeleine s'est tenue les samedi 20 et dimanche 21 juillet.

Samedi soir, le public est venu applaudir « Les 3 Extravagantes », chanteuses de cabaret, un brin coquines, et pétées d'humour, qui en première partie ont repris les airs de vacances en mode plage, et avec chaleur en seconde partie.

Dimanche matin, de bonne heure, environ cent exposants ont déballé leurs étals afin d'être fins prêts pour accueillir les chineurs.

Les sapeurs-pompiers du centre de secours de Janville-en-Beauce tenaient la buvette et, pendant l'après-midi, la Compagnie des balcons est venue mettre de l'ambiance au sein du vide-greniers et de la fête foraine.

Pour terminer ce week-end, l'harmonie d'Angerville, en fidèle de l'évènement, a conduit en musique la retraite aux flambeaux jusqu'au pied de la motte féodale du château, où le feu d'artifice a été tiré.



Repas des aînés

Incontournable dans notre commune, le repas des cheveux blancs offre l'opportunité d'un moment aussi convivial qu'attendu avec nos aînés, dans une ambiance chaleureuse. Il est offert aux administrés de plus de 65 ans, de nos trois communes déléguées.

Le 24 mars, c'est Le Puiset qui accueillait ses aînés :



Nombre de personnes 40



Doyen du jour :
M. André JUFFROY



Doyenne du jour :
Mme BRANCHAREL

Le 13 octobre, c'est Janville-en-Beauce qui accueillait ses aînés.

200 personnes ont partagé un repas concocté par Les Sabots d'Or, avec une animation musicale.



Doyen du jour : M. Serge GOUACHE (Outrouville)



Les sabots d'Or



Doyenne du jour : Mme Etienne GODART (Janville)

Spectacle de Noël



Le samedi 14 décembre dernier, l'Espace Thierry La Fronde a accueilli une soixantaine d'apprentis lutins scolarisés en maternelle et primaire pour le spectacle « Un jour, je serai lutin ».

Dans cette histoire, Indy, 10 ans, ne souhaite pas de cadeau pour les fêtes de fin d'année. Tous les ans, il écrit au Père Noël pour devenir lutin. Il emmène alors les enfants du public, toujours réceptifs, pour un grand parcours semé d'embûches où l'on marche, court, se cache sous les chaises au passage du loup... mais arrivé au Pôle Nord, c'est la déception. Il n'est pas pris, mais doit écrire une nouvelle chanson de Noël avec l'aide des petits lutins janvillois.

Chacun y met tout son cœur pour créer ce nouvel enregistrement. Et un an plus tard, Indy reçoit une lettre par Renne Express : cette fois-ci, il est admis chez les lutins après tous les efforts de l'année précédente.

A la fin de cette histoire mouvementée, le Père Noël a fait son entrée dans la salle, pour le plus grand plaisir des petits qui ont pu le rencontrer et recevoir bonbons et chocolats.



Saison musicale 2024

Nous avons eu à nouveau le plaisir de retrouver le quatuor « Midi-Minuit » à Le Puiset le 29 juin et à Janville le 20 octobre



Trio de Harpes
à la chapelle de la Trinité –
Janville, le 22 septembre



Fête de la musique

La Fête de la musique a été animée pour l'année 2024 avec le Groupe « Les B.B.B. » présent devant la mairie. Groupe de rock originaire d'Orléans chantant notamment du Johnny Hallyday, Axel Bauer, Bashung, Manu Chao et bien d'autres

Isabelle GROULT pour la variété française ayant été très appréciée l'an dernier, et inversement, elle est revenue cette année et a interprété ses chansons plus principalement sur la place devant le Bar PMU mais aussi elle a chanté quelques chansons devant la Mairie.

De nombreuses personnes sont venues se restaurer au PMU et ont ensuite fait quelques pas de danses. Très belle soirée avec bonne ambiance. La commune offrait une boisson à toute personne présente.



AGENDA

	ALLAINES-MERVILLIERS	JANVILLE	LE PUISET
	Jeudi 09		ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Club « Loisirs des Aînés »
JANVIER	Vendredi 10		VŒUX DU MAIRE
	Dimanche 12		LOTO - Comité des Fêtes
	Samedi 8		GALA DE CATCH - Espace Thierry-La-Fronde
FÉVRIER	Jeudi 27		ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – Club des Retraités de LE PUISET
	Vendredi 14		CARNAVAL – Écoles Publiques
MARS	Samedi 15		MARCHE BLEUE
	Dimanche 16		THÉ DANSANT – Comité des Fêtes
	Mercredi 19		Commémoration du 63 ^e anniversaire du « Cessez-le-Feu » de la Guerre d'Algérie - FNACA
	Samedi 29		CONCERT - École de musique intercommunale
	Mercredi 09 au vendredi 11		STAGE DE MUSIQUE - École de musique intercommunale
AVRIL	Vendredi 25		SOIRÉE - Comité des fêtes
	Jeudi 08		COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 08 MAI 1945
MAI	Samedi 24/ Dimanche 25/ Lundi 26		FÊTE DE PRINTEMPS et VIDE GRENIER – Comité des Fêtes
	Dimanche 25		FÊTE DES MÈRES
	Dimanche 15		JOURNÉE SPORT
JUIN	Samedi 21		FÊTE de la MUSIQUE
	Lundi 14		FÊTE NATIONALE
JUILLET	Samedi 19 & Dimanche 20		FÊTE DE LA MADELEINE
AOÛT			
	Samedi 06		LOTO - Comité des Fêtes
SEPTEMBRE	Samedi 20 et dimanche 21		JOURNÉES du PATRIMOINE
	Samedi 27		SOIRÉE DANSANTE - Comité des Fêtes
	Samedi 04		CONCOURS CHALOUPÉE - Club des Retraités du PUISET
	Samedi 04		« MARCHÉ ROSE »
OCTOBRE	Samedi 04		CONCERT - musique baroque
	Dimanche 12		REPAS des « CHEVEUX BLANCS »
	Samedi 18		CONCERT - Gospel
	Dimanche 26		JOURNÉE ACCORDÉON – Comité des Fêtes
	Mardi 11		CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918
NOVEMBRE	Mardi 11		LOTO - Association Sportive Janvilloise - football
	Dimanche 16		MARCHÉ DE NOËL - Comité des Fêtes
	Samedi 29 & dimanche 30		SALON DU LIVRE – Librairie « Une Page à Écrire»
DÉCEMBRE	Samedi 06		SAINTE-BARBE - Pompiers
	Samedi 13		SPECTACLE de NOËL - commune